

Éditorial : la surqualité, une spécialité suisse

Autor(en): **Alliaume, Philippe**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 289-290

PDF erstellt am: **25.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA SURQUALITÉ, UNE SPÉCIALITÉ SUISSE

Illisible et brouillonne, sont les qualificatifs les plus souvent entendus au sujet d'une politique étrangère que le Conseil fédéral ne prend plus la peine d'expliquer.

Capitulation en rase campagne sur le dossier des successions transfrontalières, sur lequel le gouvernement suisse accepte sans broncher la perception par un État étranger d'une taxe sur des biens suisses appartenant à des Suisses, y compris des biens immobiliers situés en Suisse, appartenant à des Suisses. Seules la robe noire et la mine grise de circonstance de Mme Widmer-Schlumpf face à M. Moscovici laissaient espérer une conscience de la gravité de cette reculade. En vain.

Veto tout aussi surréaliste de Berne à un marché de 7 millions de francs pour l'exportation en Corée du Nord d'une remontée mécanique BMF destinée à une station de ski. Le Secrétariat d'État à l'économie s'excuse en expliquant, l'air gêné, qu'il ne fait qu'appliquer les sanctions décidées par l'ONU qui interdisent la vente de produits de luxe au dictateur de Pyongyang. Novation là aussi. Foin de la neutralité, et obéissance servile et dénuée de sens critique à une décision de l'ONU. Cela doit bien faire rire d'autres pays occidentaux qui ne se gênent pas pour livrer armes et composants nucléaires, au mépris des embargos mais... bien sûr les armes de guerre ne sont pas des produits de luxe.

Sur ce dossier, et cela n'est pas sans rappeler ou préfigurer la position des banques helvétiques, la Suisse se livre à son péché mignon, la surqualité. Alors que l'optimisation fiscale reste un sport très pratiqué dans le monde anglo-saxon, le secteur bancaire suisse, de peur de « mal faire », s'apprête à un grand ménage chez ses clients, en feignant d'ignorer le caractère largement plus concurrentiel qu'éthique des pressions internationales lancées par ses concurrents. Ce n'est plus la Suisse qui lave plus blanc, c'est la Suisse qui se lave les mains plus vite que son ombre.

Surqualité aussi du service des visas de l'ambassade de Suisse à Pékin qui délivre des visas d'entrée de façon beaucoup plus rapide

que les autres ambassades occidentales. Du coup, les touristes chinois commencent une réservation dans un hôtel suisse, qu'ils annulent dès qu'ils ont obtenu le précieux sésame au désespoir des hôteliers helvétiques. C'est de bonne guerre de la part des Chinois, mais si c'est pour délivrer plus vite ce genre de visas que le DFAE ferme des consulats en occident pour en ouvrir à l'est, il faudrait peut-être y réfléchir à deux fois. Comme il aurait fallu peut-être un peu réfléchir avant de signer avec la Chine un accord de libre-échange qui risque fort de ne pas passer le référendum annoncé, compte tenu de l'absence de contreparties en matière de droits de l'homme.

D'ailleurs peut-être *Suisse Magazine* n'est-il pas à l'abri de cette obsession de surqualité. Nous ne pouvons encore ce mois-ci vous donner les résultats de notre sondage abonnés, faute d'avoir reçu assez de réponses. Nous avons eu des courriers d'encouragement qui nous font un grand plaisir, et finalement très peu de demandes de modifications.

Il faut souligner que sur ce sujet, nous avons mis en place un vote/sondage électronique, plus simple mais pas forcément plus chanceux que celui que le DFAE promet depuis des lustres aux Suisses de l'étranger. L'optimisme de la Chancellerie dont nous vous faisons part il y a exactement trois ans a été un peu mis à mal par des reportages montrant de nombreux trous béants dans la sécurité.

Nous en tirons comme conclusion que *Suisse Magazine* doit continuer sans trop changer sa formule bientôt sexagénaire et compter sur ses fidèles lecteurs pour y arriver. Nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Y. Alliaume

Philippe ALLIAUME
Rédacteur en chef
redaction@suissemagazine.com